



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE
DE
PLAN-de-CUQUES
(Bouches du Rhône)Conseillers en exercice : 33
Présents : 33
Votants : 33Date convocation :
25 Mars 2021
Date affichage ordre du jour :
25 Mars 2021

21/050/DELIB.031

Objet :Adhésion au *Collectif
Prouvènço***DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 31 Mars 2021**

L'an deux mille vingt et un le **31 Mars 2021 à 18h00**, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué le **25 Mars 2021**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, **eu égard à la crise sanitaire du COVID-19 à la maison de la jeunesse, Rue Georges Clémenceau à Plan-de-Cuques**, sous la présidence de **M. Laurent SIMON Maire**.

Étaient présents : Mmes MM : SIMON, CAVIN, BONANNO, PIRAS-LACROIX, NICHANIAN, TENAGLIA, DURAND, GERBAL, GARGUILO, GERMAIN, BECCARI, MILANI, CIARAMELLA, GIRAUD, MALLEGOL, LE MARTELLOT, ATTALI, PERRIN, JASSEM, CESSOU, KLEIN, FOLIOT, FARINA, CHATEL, VOGT, ARMAND, CIGNA, GIUDICELLI, SIMOND, DONATI, NOEL, BARRET, JAYNE

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absents avec pouvoir : -

Mme Mathilde CAVIN a été désigné(e) secrétaire de séance

Dans la continuité de l'engagement de la commune de Plan-de-Cuques en soutien au tissu culturel provençal avec la signature de la Charte « O pèr la lengo et la cultura nostro » ;

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à décider, pour 2021 :

- d'adhérer à l'association Collectif Prouvènço en échange d'une cotisation de 50,00 € comprenant l'adhésion à l'association et l'abonnement aux quatre numéros du magazine « Me Dison Prouvènço ».

VOTE : UNANIMITÉ

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture

02 AVR. 2021

Le

et publication ou notification

Du 07 AVR. 2021

Fait et délibéré en mairie le jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme en mairie le **31 Mars 2021**

Le Maire,


Laurent SIMON